

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 11 MAI 2026, À
19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE**

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Tiffany Butler, conseillère, siège #2
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d’assemblée : Lucille Labonté

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE
- 2. DEMANDES DU PUBLIC
- 3. ORDRE DU JOUR
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2026
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AVRIL 2026
- 6. CORESPONDANCE (INFORMATION)
- 7. DÉMISSION D’UN CONSEILLER (INFORMATION)
- 8. TRÉSORIE – APPROBATION DES COMPTES
 - 8.1 AUTORISATION DE PAIEMENT– FACT. 260073 - ENTRETIEN DU CHEMIN TOWNLINE
 - 8.2 AUTORISATION DE PAIEMENT – MULGRAVE ET DERRY FACT. 202604276 – ENTRETIEN D’HIVER
- 9. RAPPORTS
 - 9.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
 - 9.2 RAPPORT DE LA VOIRIE
 - 9.3 RAPPORT DE L’INSPECTEUR
- 10. DÉPÔT ET ACCEPTATION DE SOUMISSION – RÉPARATION DU CH. MONAGHAN
- 11. DÉMISSION D’UN MEMBRE DU CCU
- 12. ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVIL - MISE À JOUR
- 13. DÉPÔT ET ACCEPTATION – OFFRE DE SERVICE – CONSTRUCTION D’UNE REMISE (REPORTÉ)
- 14. DEMANDE DE SUBVENTION – DANS LE CADRE DU PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR – VOLET 1 – VERSION 2026 (REPORTÉ)
- 15. PIQUE-NIQUE ANNUEL 2026 (INFORMATION)
- 16. DÉPÔT ET ACCEPTATION – OFFRE DE SERVICE – LOCATION DE CHÂPITEAU ET MÉCHOUI 2026
- 17. VARIA
 - 17.1 DEMANDE DE SOUMISSION – CONCEPTION DE PLAN ET CONSTRUCTION D’UNE REMISE

18. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR)

19. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. DEMANDES DU PUBLIC

Le maire invite l'assistance à formuler ses questions au Conseil municipal.

3. ORDRE DU JOUR

2026-05-061

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU** : d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2026

2026-05-062

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Tiffany Butler, **APPUYÉ** par Erin Kane **ET RÉSOLU** : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AVRIL 2026

2026-05-063

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2026;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Tiffany Butler **ET RÉSOLU** : d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

6. CORRESPONDANCE (INFORMATION)

7. DÉMISSION D’UN CONSEILLER (INFORMATION)

Est déposé au conseil :

L’avis de démission de monsieur Serge Pilon, en tant que conseiller au siège no. 3 de la municipalité de Mayo.

8. TRÉSORIE – APPROBATION DES COMPTES

2026-05-064

ATTENDU QUE le conseil prend connaissance de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d’autoriser des dépenses à la directrice générale et greffière-trésorière et au directeur du service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET**

RÉSOLU : d’approuver les listes des comptes et d’autoriser leur paiement.

Chèque numéro 14011 à 14067 :	194 369.08 \$
Paielements en ligne :	20 164.04 \$
Paies :	<u>29 400.21 \$</u>
Grand total :	<u>243 933.33 \$</u>

Adoptée à l’unanimité

8.1 AUTORISATION DE PAIEMENT– FACT. 260073 - ENTRETIEN DU CHEMIN TOWNLINE

2026-05-065

ATTENDU la réception de la facture portant le numéro 260073, d’un montant de 11 692.21\$, de la part de la municipalité de L’Ange-Gardien, pour l’entretien d’une partie du chemin Townline sur le territoire de la municipalité de Mayo selon l’entente intermunicipale en vigueur;

ATTENDU QUE les frais de l’entretien ont été pris en considération lors de la préparation et l’adoption du budget municipal 2026;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière confirme que les fonds sont disponibles;

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Tiffany Butler **ET**
RÉSOLU :

QUE le Conseil autorise le paiement à la municipalité de L’Ange-Gardien, de la facture précitée :

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

Adoptée à l’unanimité

8.2 AUTORISATION DE PAIEMENT – MULGRAVE ET DERRY FACT.
202604276 – ENTRETIEN D’HIVER

2026-05-066

ATTENDU la réception de la facture portant le numéro 202604276, d’un montant de 5 721.15\$, de la part de la municipalité de Mulgrave et Derry, pour l’entretien d’une partie du chemin de la Rivière-Blanche situé sur le territoire de la municipalité de Mayo selon l’entente intermunicipale en vigueur;

ATTENDU QUE les frais de l’entretien ont été pris en considération lors de la préparation et l’adoption du budget municipal 2026;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière confirme que les fonds sont disponibles;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel **ET RÉSOLU** :

QUE le Conseil autorise le paiement à la municipalité de Mulgrave et Derry, de la facture précitée :

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

Adoptée à l’unanimité

9. RAPPORTS

9.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Numéro d’intervention	Date	Nbr. Heures	Lieu	Type d’intervention
F-26-04-011	08 -04-2026	3	313 ch. Burke Mayo	Alarme incendie
F-26-04-012	26-04-2026	3	4442 Rte. 315 Mayo	Accident avec Blessé / décarcération
F-26-04-013	28-04-2026	3	285 Daly Mayo	Feu électrique externe / arbre en Feu

9.2 RAPPORT DE LA VOIRIE

Date	Description des travaux
10 AU 30 AVRIL 2026	Surveillance sur plusieurs jours du niveau de la rivière Pour l’inondation
2-20-24-27 AVRIL 2026	Réparation nids de poule sur quelques jours (Cameron, Somers, Roy et rivières blanches)
6-14-24 AVRIL 2026	Déblocage de ponceau (3 fois) car castor l’a bouchée.
29-30 AVRIL 2026	Installation d’enseignes un peu partout sur le territoire.

AVRIL 2026	Grattage des chemins 3 fois
21 AVRIL 2026	Achat camion voirie + lettrage
15 AVRIL 2026	Rechargement et réparation du chemin Rivière Blanche près des 585 riv. blanches
23 AVRIL 2026	Réparation ponceau entrée au bout de rivière blanche où le gros camion tourne de bord
TRAVAUX À VENIR AU MOIS MAI 2026	
4 mai : Balayages des chemins	
Mai : Soumission réparation asphalte/ ponceau ch. Cameron	
Mai : Nids poules Somers	

9.3 RAPPORT DE L’INSPECTEUR

Numéro	Adresse	Nature	Zonage
2026-0401	8, CH. LEFEBVRE	Construction neuve	7-F
2026-0402	8, CH. LEFEBVRE	Puit	7-F
2026-0403	8, CH. LEFEBVRE	Installation septique	7-F
2026-0404	8, CH. LEFEBVRE	Abattage arbres	7-F
2026-0405	35, CH. MALETTE	Construction neuve	5-V
2026-0406	13, CH. FRENCH	Démolition	5-V
2026-0407	397, CH. DALY	Construction neuve	5-V
2026-0408	397, CH. DALY	Puit	5-V
2026-0409	397, CH. DALY	Installation septique	5-V
2026-0410	13, CH. FRENCH	Construction neuve	5-V
2026-0411	13, CH. FRENCH	Puit	5-V
2026-0412	13, CH. FRENCH	Installation septique	5-V
2026-0413	6, CH. FALARDEAU	Garage	7-F
2026-0414	429, CH. BURKE	Piscine	7-F
2026-0415	65, CH. SOMERS	Piscine	10-AD
2026-0416	3, CH. LEFEBVRE	Garage	7-F

10. DÉPÔT ET ACCEPTATION DE SOUMISSION – RÉPARATION DU CH. MONAGHAN

2026-05-067

- ATTENDU QUE** la municipalité de Mayo peut en vertu de l’article 936 du code municipal du Québec, conclure des ententes de gré à gré pour des contrats inférieurs à 25 000.00\$
- ATTENDU QUE** suivant les pluies abondantes du mois de mars, une section d’accotement du chemin Monaghan a subi des dommages d’érosion considérable;
- ATTENDU QU’**afin d’assurer la sécurité des usagers de la route, une signalisation a été installée sur les lieux de façon à localiser les défaillances;
- ATTENDU QUE** le conseil désire effectuer des travaux de réfection permettant de rectifier la situation et prévenir tous autres dégâts

pouvant être causés par l’écoulement des eaux de pluie sur ce tronçon du chemin Monaghan;

ATTENDU la réception d’une soumission de la part de la compagnie Construction Curtis Lavell, en temps et matériel selon les taux mentionnés ci-dessous :

Description - Réparation	Quantité	Unité	Coût
Transport pelle	1.00	Heure	150.00\$
Loader	4.00	Heure	600.00\$
Compacteur	1.00	Heure	500.00\$
Main d’œuvre	4	Heure	100.00\$
MG-20 (MRQ brun)	200.00	Tonne	4 300.00
Sous total			5 650.00\$
Description – Reprofilage du fossé	Quantité	Unité	Coût
Reprofilage	95	Mètre	2 375.00\$
Pelle	5	Heure	700.00\$
Pierre 2-6 (Empierrement du fossé)	126	Tonne	3 118.50\$
Géotextile	1	1	400.00\$
Main d’œuvre	11	Heure	275.00\$
Camion 10 roues	15	Heure	2 025.00\$
Sous total			8 893.50\$
TOTAL			14 543.50\$

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU** :

QUE le conseil accepte la soumission de la compagnie Construction Curtis Lavell au montant 14 543.50\$ plus les taxes applicables;

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire de fonctionnement numéro : 02-320-00-520.

Adoptée à l’unanimité

11. DÉMISSION D’UN MEMBRE DU CCU

Est déposé au conseil :

L’avis de démission de madame Johanne Sanscartier, en tant que membre du comité consultatif en urbanisme.

12. ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVIL - MISE À JOUR

2026-05-068

ATTENDU QU’il est important de maintenir le plan de sécurité civile à jour;

ATTENDU QU’une copie a été remise aux élus et employés et qu’une copie sera transmise au ministère de la Sécurité publique;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET RÉSOLU** :

QUE ce conseil approuve la mise à jour du présent plan de sécurité civile en date du 11 mai 2026.

Adoptée à l’unanimité

13. DÉPÔT ET ACCEPTATION – OFFRE DE SERVICE – CONSTRUCTION D’UNE REMISE (REPORTÉ)

14. DEMANDE DE SUBVENTION – DANS LE CADRE DU PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR – VOLET 1 – VERSION 2026 (REPORTÉ)

15. PIQUE-NIQUE ANNUEL 2026 (INFORMATION)

16. DÉPÔT ET ACCEPTATION – OFFRE DE SERVICE – LOCATION DE CHÂPITEAU ET MÉCHOUI 2026

2026-05-069

ATTENDU QUE le conseil désire tenir le pique-nique annuel de la municipalité de Mayo en date du 4 juillet 2026;

ATTENDU QU’un contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré par la municipalité;

ATTENDU la réception d’une offre de service de la part de monsieur Éric Bertrand incluant les items et services suivants :

- Location d’un chapiteau, de chaises et de tables
- Le buffet (Méchoui)
- Le service de bar

Pour un montant total de 12 000\$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU**

QUE la municipalité de Mayo accepte la soumission de monsieur Éric Bertrand tel que précitée :

ET QUE les fonds pour acquitter la dépense soient puisés à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

Adoptée à l’unanimité

17. VARIA

17.1 DEMANDE DE SOUMISSION – CONCEPTION DE PLAN ET CONSTRUCTION D’UNE REMISE

2026-05-070

ATTENDU QUE la municipalité de Mayo peut en vertu de l’article 8 du règlement numéro 2021-02, concernant la politique de gestion contractuelle, conclure des ententes de gré à gré pour des contrats inférieurs au seuil de la dépense d’un contrat qui ne peut être adjugé qu’après une demande de soumissions publique en vertu de l’article 935 C.M.;

ATTENDU la résolution 2026-04-055 par laquelle le conseil autorise la directrice générale à procéder à la demande de soumission auprès d’un contracteur général, pour la conception d’un plan et la construction d’une remise de rangement d’une dimension de 22 pieds X 40 pieds, pour le service de la voirie municipale;

ATTENDU la résolution 2021-06-077 par laquelle le conseil décrète que pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d’un contrat qui ne peut être adjugé qu’après une demande de soumissions publique, la municipalité peut inviter un minimum de deux soumissionnaires ayant un établissement sur son territoire ou celui de la MRC de Papineau, MRC des Collines-de-l’Outaouais et Ville de Gatineau, compte tenu de la proximité de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Guy Roussel
ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, à procéder à la demande d’une deuxième soumission auprès d’un contracteur général, pour la conception d’un plan et la construction d’une remise de rangement d’une dimension de 22 pieds X 40 pieds, pour le service de la voirie municipale.

Adoptée à l’unanimité

18. PÉRIODE DE QUESTIONS (CONCERNANT L’ORDRE DU JOUR)

Le maire invite l’assistance à formuler ses questions au Conseil municipal.

19. CLÔTURE DE L’ASSEMBLÉE

2026-05-071

L’ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane **QUE** la séance soit levée.

20 h 10

Adoptée à l’unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Je soussignée, Lucille Labonté directrice générale et greffière-trésorière atteste qu’il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu’il contient afin de rencontrer les exigences de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par
Robert Bertrand, maire